

**INSTITUT DE RECHERCHE DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL (UNRISD)**

DP 71

**FORETS, POLITIQUE FORESTIERE
ET GESTION DES RESSOURCES
NATURELLES EN GUINEE**

par Mamadou Oury Bah et Bernard Jean
avec la collaboration de José Trouvé

Les *Discussion Papers* de l'UNRISD sont des documents préliminaires distribués en quantité limitée, destinés à stimuler discussion et commentaires.

janvier 1996

◆ Préface

Parmi les problèmes graves rencontrés pour la préservation de l'environnement dans les pays en voie de développement, celui de la déforestation a pris des proportions sans cesse croissantes. Les aspects techniques de ce processus et des remèdes que l'on peut y apporter ont été longuement étudiés. De nombreux points concernant la dimension économique de la déforestation et des actions de reforestation ont également été analysés en profondeur.

Par contre, les dynamismes sociaux qui interviennent dans ce domaine, tant pour expliquer la déforestation que pour identifier les forces propres à soutenir les efforts de reforestation, sont encore trop souvent pris en compte de manière sommaire, sur la base d'informations incomplètes ou partiellement caduques.

L'UNRISD a entrepris un programme de recherche spécifiquement centré sur le thème des dynamismes sociaux de la déforestation tant en Asie qu'en Amérique Latine et en Afrique. Pour ce dernier continent, il était utile de porter un effort d'analyse particulier sur les pays francophones, non seulement parce qu'ils représentent une part importante des pays de la partie Ouest et Centre de l'Afrique, mais aussi parce que leur histoire coloniale et post-coloniale fait apparaître des particularités dans le rôle et le pouvoir des différents acteurs socio-politiques, dans l'organisation économique, la législation et l'organisation des acteurs, particularités qui ont nécessairement influencé les relations entre les acteurs, l'attitude de chacun face à la forêt et aux ressources naturelles en général.

Le présent document rend ainsi compte de l'analyse conduite en Guinée sur la réorientation de la politique forestière et sur la place désormais faite à la participation des populations dans l'approche que met en oeuvre l'Etat en matière de forêt. Il analyse les changements profonds introduits dans l'approche des pouvoirs publics en matière de forêt. Cette approche nouvelle vise non seulement à développer l'optique aménagement et gestion de la forêt mais aussi à restituer aux populations les responsabilités qui sont les siennes.

Le document expose en premier lieu cette nouvelle approche et ses fondements ainsi que des projets qui ont été mis en oeuvre pour la concrétiser en adoptant des démarches variables, adaptées aux particularités des zones et des problèmes.

Le texte vise ensuite à dégager les obstacles importants qui sont à surmonter pour éliminer ou limiter les impacts négatifs des processus actuels tant au niveau des comportements des acteurs que du cadre juridique et institutionnel ou encore des moyens disponibles. Il s'intéresse en particulier aux pesanteurs à surmonter dans l'organisation des services forestiers et à l'enjeu pour les populations, de retrouver de nouvelles bases et de nouvelles formes d'organisation collective à la base, adaptées aux données actuelles des problèmes à résoudre.

Il constitue ainsi une base précise pour la discussion. L'approche par la gestion des terroirs permet-elle de traiter les différentes difficultés rencontrées? Suffit-il de changer de politique forestière? Quelles sont les conditions réelles pour que tous les acteurs sociaux puissent exercer effectivement leurs responsabilités dans la gestion des ressources naturelles?

janvier 1996

Dharam Ghai
Directeur

◆ Sommaire

INTRODUCTION	1
1. BREF APERÇU SUR LA GUINEE, L'ETAT DE SA FORET ET LES PRINCIPALES POLITIQUES CONCERNANT LA FORET	2
◆ 1.1 Guinée Forestière	4
◆ 1.2 Haute Guinée (Haut Niger)	5
◆ 1.3 Moyenne Guinée (Fouta Djallon)	5
◆ 1.4 Guinée Maritime	6
2. APERÇU SYNTHETIQUE SUR LES ENJEUX ET LES PROBLEMES SOCIAUX DE LA FORET ET DE LA POLITIQUE FORESTIERE EN GUINEE	7
◆ 2.1 Les dimensions sociales de la forêt et de la politique forestière	8
◆ 2.2 Une politique de la forêt et de la faune qui place au centre les dimensions sociales	12
◆ 2.3 La difficile transformation des habitudes et des modes d'intervention, tant dans les services que dans les villages	14
3. FORETS, POLITIQUE FORESTIERE ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	16
◆ 3.1 La politique forestière et ses applications	16
◆ 3.2 Vers une gestion participative des ressources naturelles	33
◆ 3.3 L'évolution nécessaire du service forestier	41
ANNEXE 1: LA REDEFINITION DES EMPLOIS DU SERVICE FORESTIER	47
ANNEXE 2: LA POLITIQUE FORESTIÈRE ET LE PLAN D'ACTION FORESTIER TROPICAL (PAFT)	49

ANNEXE 3: LA LÉGISLATION FORESTIÈRE ET DE LA
FAUNE EN GUINÉE 51

◆ Bibliographie 55

INTRODUCTION

La Guinée, malgré des conditions climatiques, écologiques et humaines relativement favorables, connaît un niveau de déforestation très élevé compte tenu du manque d'intérêt du Gouvernement, durant de nombreuses années, pour cet aspect des ressources naturelles du pays et pour son rôle dans la préservation des potentialités agricoles et économiques.

A partir de 1984, une démarche systématique a été entreprise, sur la base d'une approche cohérente, pour faire face à cette situation. Cet effort a abouti à la mise au point d'une nouvelle politique forestière mettant en exergue à la fois les notions d'aménagement et de gestion des forêts et l'option d'action décentralisée, rendant aux populations les responsabilités qui sont les leurs. C'est ainsi l'une des rares approches qui ait pu être définie en mettant au centre les aspects sociaux de la forêt dès le départ.

La présentation de la situation et de cette nouvelle politique forestière offre ainsi un intérêt tout particulier dans la mesure où elle permet:

- de faire clairement apparaître les enjeux et les contraintes sociales lors de la mise en place d'une telle politique au niveau des populations concernées mais aussi des services forestiers (l'Etat), des collectivités locales décentralisées et des entrepreneurs de la filière bois;
- de rechercher dans quelle mesure certains aspects sociaux auraient été sous-estimés, voire oubliés;
- de prendre conscience de l'importance des mesures à prendre pour que la prise en compte des dimensions sociales multiples du problème puisse déboucher effectivement sur une transformation des attitudes, des décisions et des comportements dans la gestion de la forêt, le respect des intérêts collectifs et individuels des habitants et du pays tout entier.

Pour atteindre ces objectifs, le document présente tout d'abord brièvement les caractéristiques physiques et socio-économiques de la Guinée ainsi qu'un état des lieux de sa forêt.

Ensuite la **première partie** (un aperçu synthétique), tente de dégager les éléments les plus significatifs de la nouvelle approche de la forêt en Guinée du point de vue des dimensions sociales.

Une **deuxième partie** examine la nouvelle politique forestière sous l'angle des dimensions sociales et économiques de la gestion de la forêt et de la faune, en référence à leurs différentes finalités que sont la conservation du patrimoine naturel, la satisfaction des besoins des populations rurales résidentes, et l'exploitation économique de la ressource naturelle pour satisfaire les besoins du pays, notamment dans les zones urbaines.

Le document analyse enfin, en **troisième partie**, les modalités pratiques de prise en compte des partenaires sociaux concernés dans le cadre de la nouvelle politique mise en oeuvre, qu'il s'agisse des systèmes de gestion, de l'adaptation de la réglementation foncière ou de la transformation des services forestiers et de leurs relations avec les autres partenaires sociaux.

Des informations de référence, tant en matière de redéfinition des emplois du service forestier et de politique que de législation, sont rassemblées en **annexe**, à la fin du document.

1. BREF APERÇU SUR LA GUINEE, L'ETAT DE SA FORET ET LES PRINCIPALES POLITIQUES PUBLIQUES CONCERNANT LA FORET

La République de Guinée, d'une superficie totale de l'ordre de 246 000 km², est un pays de transition entre les régions sub-équatoriales, domaine de la forêt dense humide, au Sud et les régions soudaniennes et sahéliennes, domaine de la savane et de la steppe, au Nord. C'est également un pays de transition entre la façade atlantique occidentale et l'intérieur de la sous-région ouest-africaine.

Favorisée par un climat dont la pluviosité annuelle dépasse partout 1200 mm et peut atteindre 4 500 à 5 000 mm en bordure de l'océan, elle connaît néanmoins une saison sèche unique d'une durée variant de 2-3 mois au Sud à 8-9 mois au Nord.

L'interception des vents de mousson par les reliefs de l'arc montagneux qui s'étend du massif du Fouta Djallon au Nord, aux Monts Nimba au Sud-Est, fait de la Guinée le point d'origine de la plupart des fleuves ouest-africains dont en particulier le Niger, le Sénégal et la Gambie, et justifie son appellation bien connue de château d'eau de l'Afrique de l'Ouest.

Le pays se divise en quatre régions naturelles assez homogènes et de superficies inégales:

- au Sud-Est, la Guinée Forestière, extrémité occidentale de la grande forêt humide guinéo-congolaise, au relief assez marqué et au climat tropical humide avec une saison sèche de courte durée;
- au Nord-Est, la Haute Guinée, vaste cuvette drainant les eaux du fleuve Niger, au relief monotone de pénéplaine, domaine de la forêt dense sèche soudano-guinéenne et des savanes soudaniennes parcourues par les feux de brousse annuels ;
- au centre, la Moyenne Guinée, dominée par les hauts plateaux herbeux et cuirassés du massif du Fouta Djallon, entrecoupés de vallées profondément encaissées aux versants abrupts;
- au Sud-Ouest, la Guinée Maritime (dite aussi Basse Guinée), façade atlantique bien arrosée, bordée de mangroves et prolongée d'un plateau continental étendu.

La géographie de la Guinée lui a ainsi conféré un potentiel de ressources naturelles riche et varié qui est longtemps resté sous-exploité par une population (environ 6,5 millions d'habitants en 1990), relativement peu dense en moyenne (26 hab/km²). Les quatre régions naturelles présentent toutefois des différences sensibles sur ce point:

- La Guinée Maritime abrite 31% de la population pour une densité de 42 hab/km². Cette zone est principalement peuplée de *Soussous* qui s'adonnent essentiellement à la riziculture et à la pêche. Ils exploitent également les

plantations, naturelles ou non, de palmiers et de bananes entre autres, celles-ci étant favorisées par la forte pluviométrie;

- La Moyenne Guinée abrite 26% de la population pour une densité de 31 hab/km². Cette zone est principalement peuplée de *Peulhs* pratiquant surtout l'élevage mais aussi diverses cultures fruitières.
- La Haute Guinée est la moins peuplée avec 20% de la population totale et une densité de 12 hab/km² seulement. Les *Malinkés* y sont fortement majoritaires; ils pratiquent l'agriculture, l'élevage et la chasse.
- La Guinée Forestière accueille 23% de la population du pays (densité 23 hab/km²), appartenant à diverses ethnies qui sont principalement des planteurs de produits dits de rente (café, cacao...).

La Guinée reste encore un pays relativement peu urbanisé: 27% seulement de la population, partagés entre Conakry (1,5 millions d'habitants), et une dizaine de villes secondaires dont la population est comprise entre 20 et 100 000 habitants.

La densité de population relativement faible induit que l'exploitation des terres agricoles utiles (6,2 millions d'ha soit 25% du territoire national), est très modérée. 700 000 petites exploitations de 2,5 ha chacune en moyenne, exploitent ainsi seulement 25% des surfaces cultivables, selon des méthodes le plus souvent traditionnelles reposant notamment sur la rotation des cultures avec jachère et l'usage de techniques culturales non intensives.

La forêt au sens restreint représente par ailleurs 11% environ du territoire national, mais, si l'on tient compte de la savane boisée, l'ensemble des formations boisées couvrent plus de la moitié du territoire (voir tableau ci-après).

Données actuelles de superficie des formations végétales

Formations végétales	Superficie (ha)	% superficie totale
Mangroves	250 000	1,02
Forêt dense humide	750 000	2,85
Forêt dense sèche et forêt claire	1 600 000	6,51
Savane boisée	10 636 000	43,25
TOTAL formations boisées	13 186 000	53,63
Cultures	1 500 000	6,10
Jachères et savanes arbustives	7 500 000	30,51
Autres	2 400 000	9,76
TOTAL formations non boisées	11 400 000	46,37
TOTAL NATIONAL	24 586 000	100,00

Source: République de Guinée, *Politique forestière et Plan d'action forestier tropical*, Conakry, 1988.

La notion de forêt employée ici renvoie à l'ensemble du milieu naturel végétal (forêt dense, savane, jachères, brousse), et à ses relations avec les problèmes de conservation des eaux et des sols, de maintien ou de reconstitution de la fertilité des sols cultivés, d'habitat de la faune, de site privilégié de la diversité biologique, mais aussi au fait que la forêt est le lieu de vie et d'exercice des traditions des populations rurales et qu'elle est l'origine de la culture.

Les richesses forestières de la Guinée ont longtemps constitué un mythe, tant au niveau national qu'au niveau international¹, au point qu'il a pu être envisagé, en

¹ Voir les statistiques de la FAO de 1980.

1984, d'alimenter en devises le budget de redressement national à partir de l'exportation du bois de la forêt dense.

Le diagnostic rapide, mais complet, établi entre 1986 et 1989, sur les potentialités et les possibilités de relance de l'activité forestière en Guinée, a fait prendre conscience qu'il n'en était rien car la richesse forestière du pays était et continuait de partir en fumée suite à des défrichements agricoles sans aucun bénéfice pour le pays.

De ce fait, le Gouvernement guinéen a décidé de reprendre en main le patrimoine forestier résiduel et de freiner sa destruction tout en le faisant contribuer davantage à l'économie du pays. Il a, en outre, pris des mesures conservatoires d'arrêt de toute exploitation forestière industrielle et surtout d'interdiction de toute exportation de bois, tant que les ressources et les besoins en bois du pays ne seraient pas parfaitement connus et que leur gestion ne serait pas maîtrisée.

Le taux de déforestation, en accroissement rapide depuis quelques années, a pu être estimé à 36 000 hectares par an en moyenne dans les années récentes.

◆ 1.1 Guinée Forestière

La forêt dense humide a été considérablement défrichée (après avoir été relativement peu exploitée pour son bois), au point qu'il n'en reste plus que quelques dizaines de milliers d'hectares, concentrés essentiellement dans deux massifs forestiers classés (les forêts de Ziama — 112 300 ha — et de Diecké — 64 000 ha) ainsi que dans quelques petites forêts peu accessibles ou protégées par la coutume.

Vues d'avion ou sur images satellitaires, les zones caféières donnent l'impression d'une forêt conservée car la canopée y apparaît relativement dense et continue. Mais, en réalité, il ne reste que quelques grands et vieux arbres, sans renouvellement possible des peuplements: l'ambiance forestière nécessaire au café est heureusement maintenue mais l'écosystème forestier a disparu ainsi que son potentiel en bois.

La Guinée Forestière étant actuellement la principale région d'expansion agricole (café, riz, palmier à huile, hévéa) et d'immigration (populations du Nord, mais également réfugiés du Libéria), la pression humaine sur la forêt est considérable et son défrichement continue activement.

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：

https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_21646

